

# Invitation à une activité de formation continue



**Titre :** MCAS, AVC et arythmie chez la femme

**No d'activité :** 74107

**Date :** mercredi le 21 octobre 2020

**Lieu :** Webinaire

**Coordonnées :**

## Objectifs

À LA FIN DE CETTE FORMATION LES PARTICIPANTS POURRONT :

1. DISCUTER de la prévalence de la maladie coronarienne chez la femme.
2. IDENTIFIER les facteurs de risque spécifiques à la femme.
3. ÉVALUER les différences épidémiologiques des arythmies/AVC chez la femme.

**Président de séance :** Dre Lise Chalut

## Horaire

2020-10-21	07:00	07:30	Accueil/Clôture	Arrivée, inscriptions et déjeuner	
2020-10-21	07:30	08:30	Conférence	MCAS, AVC et arythmie chez la femme	Dre Christine Pacheco Claudio, cardiologue
2020-10-21	08:30	08:40	Accueil/Clôture	Évaluations, remerciements et départ	

Veillez vous inscrire en cliquant sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: [emc-amorsl@amorsl.ca](mailto:emc-amorsl@amorsl.ca).

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 1.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Pfizer Canada et Bristol Myers Squibb

Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail: <https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.